


# L'enseignement de la langue française en Guyane

*Quelle situation dans les collèges de  
l'enseignement prioritaire guyanais ? Quelles  
réponses apporter ?*



# Trois réflexions préliminaires

# Comprendre le statut particulier de la langue française en Guyane

- Pour beaucoup des élèves de l'éducation prioritaire, le français n'est pas une langue parlée chez eux
- La langue française n'est non plus toujours la langue véhiculaire : dans la cour de récréation, dans les espaces publics
- La langue française est donc pour beaucoup une langue de scolarisation : à la fois objet de l'enseignement, et moyen d'accès aux compétences du socle.

# Disposer d'une évaluation diagnostique adaptée et complète

- La maîtrise de la langue française = une aptitude à communiquer dans la langue orale et écrite
- S'éloigner des représentations partielles (« un non-lecteur », « un déchiffreur ») : quelles sont les compétences orales et écrites des élèves ? Quelles relations entretiennent-ils avec le français ?
- Mesurer le parcours de l'élève ; valoriser ses compétences langagières et culturelles ; comprendre sa relation à la culture écrite et orale

# Proposer une école qui favorise un bain linguistique et culturel vivant et stimulant

- Se méfier des dispositifs de relégation, qui anéantissent l'émulation. L'école est un lieu d'apprentissage, non pas une gare de triage.
- Associer toute l'équipe pédagogique à la réflexion sur l'apprentissage de la langue : quels objectifs atteindre ensemble ?
- Ne pas dissocier l'apprentissage de l'oral de celui de l'écrit
- Donner du sens aux apprentissages linguistiques : recourir aux documents authentiques ; concevoir des parcours de découverte scientifique et culturelle

Quelles pratiques  
pédagogiques  
observées ?

# L'apprentissage de la grammaire : une place disproportionnée, une réflexion pédagogique absente

- 30 à 50% de l'activité de l'élève en cours de français : la leçon de grammaire
- Un enseignement descriptif et normatif non relié aux objectifs de communication de la langue : *de quelle compétence linguistique ai-je besoin pour comprendre, dire, agir ?*
- Un enseignement éloigné des objectifs du socle : *démarche expérimentale ignorée ; posture réflexive des élèves absente*
- Des notions répétées à l'envi, restées sans effet ; des enseignants frustrés.
- Un calque des leçons du manuel scolaire :
  - pensé pour des apprenants qui ont le français comme langue française

# L'apprentissage de la lecture

- En cours de français :
  - Compétence de réception peu travaillée (réaction, interaction des élèves absentes, ou rapidement évacuées dans la phase de compréhension et d'analyse)
  - Lecture réduite à un prélèvement d'informations (usage fréquent de questionnaires), au détriment de l'interprétation, de la mise en relation
  - Appréhension fragmentée et linéaire du texte (au détriment de la compréhension globale)
  - Approche souvent techniciste du texte littéraire, au détriment du sens
  - Peu de moments consacrés à la lecture silencieuse
  - Projets de lecture cursive absents des parcours pédagogiques
  - Lectures analytiques peu insérées dans des parcours problématisés, qui font sens.



# L'apprentissage de la lecture

- En atelier de remédiation :
  - Oral et écrit ne sont pas associés : la compréhension de la langue dépend pourtant de savoirs rythmiques et phonétiques, aussi bien que de savoirs syntaxiques, lexicaux et culturels
  - Stratégies de codage absentes ; formation des enseignants nécessaire
  - Supports pédagogiques et culturels mal adaptés

# L'apprentissage de l'oral

- L'oral n'est pas traité comme un véritable objet d'apprentissage :
  - La compréhension orale n'est presque jamais travaillée (recours à des documents sonores authentiques)
  - L'expression de l'élève est souvent bridée par des questionnements fermés
  - La prise de parole de l'élève est souvent subordonnée aux horizons d'attente du professeur

# L'apprentissage de l'oral

- L'oral n'est pas traité comme un véritable objet d'apprentissage :
  - L'oral est souvent traité comme un écrit oralisé (« fais une phrase complète et correcte »), alors que sa syntaxe est celle du tâtonnement, de la recherche.
  - La disposition des pupitres dans la salle de classe ne favorise pas l'interaction
  - Les situations d'apprentissage de l'oral sont mal connues, mal identifiées => besoin de formation

# Préconisations

- Encourager la mise en place d'enseignements globaux et intégrés (des sciences, des humanités) pour mettre l'accent sur l'apprentissage de la langue et s'émanciper de la logique cumulative des programmes
- Former les équipes de toutes les disciplines aux démarches pédagogiques venues du FLS
- Accroître la compétence diagnostique au sein des équipes
- Augmenter la pratique de l'oral, sans la dissocier de l'apprentissage de l'écrit

# Un enseignement intégré

- La prise en charge des besoins d'élèves allophones maîtrisant peu ou mal la langue française ne peut pas se faire au sein de dispositifs horaires réduits, mais bien au sein d'**un enseignement global et intégré** aux horaires étendus, permettant un vrai suivi personnalisé.
  - → imprégnation quotidienne des élèves dans la langue française en associant étroitement les apprentissages de l'oral et de l'écrit, incluant donc, sans le dissocier, celui de la lecture, en variant les supports – sonores et textuels.
  - → conception de parcours pédagogiques culturels ou scientifiques favorisant le questionnement et la recherche. Si ces parcours sont d'abord prétextes à apprendre à communiquer dans la langue, ils doivent aussi permettre d'installer le groupe-classe en situation de découverte et de questionnement culturels, le professeur enquêtant au côté des élèves.

# Un enseignement intégré

- Cet enseignement intégré, dont l'objectif essentiel est d'apprendre à communiquer dans la langue, gagnerait à être encadré par **un équipe pédagogique réduite**. sensibilisée et formée aux problématiques de l'enseignement du français, langue seconde, comme à l'apprentissage de la lecture/écriture.
- La conception des projets pédagogiques, menée dans le partenariat de toutes les disciplines doit permettre de confronter les pratiques, les démarches, les projets, le matériel utilisés.

# Le rapprochement 1<sup>er</sup> / 2<sup>nd</sup> degré

- L'apport des professeurs des écoles, au sein des équipes, peut être un levier
- On prendra soin que ceux-ci ne réinstallent pas les élèves dans des pratiques qui ont pu les conduire à l'échec à l'école primaire, et de ne pas reproduire des schémas pédagogiques et didactiques qui n'ont pas été efficaces.
- On encouragera le rapprochement des équipes (1<sup>er</sup> degré/2<sup>nd</sup> degré) lors des actions de formation



- Les besoins langagiers des élèves doivent également faire l'objet d'une **attention spécifique au sein de toutes les disciplines**. Les enseignements d'éducation physique et sportive, de mathématiques, de sciences, de musique (etc.) doivent être adaptés pour contribuer aussi à l'acquisition de la langue orale et écrite.
- La prise en charge des élèves doit se faire au sein de **groupes suffisamment hétérogènes** – proscrire les classes de niveau - pour permettre aux élèves de collaborer, d'agir comme un véritable collectif de parole et de pensée.

# L'accompagnement personnalisé

- Les deux heures d'accompagnement personnalisé, intégrées dans l'emploi du temps à horaire normal, peuvent venir **répondre à des besoins très spécifiques**, identifiés au regard des compétences du socle commun (palier 2) et/ou des compétences linguistiques fondamentales à construire ou à consolider.
- Ces heures peuvent être encadrées par des enseignants venus de toutes disciplines, et conduites selon des démarches pédagogiques autres que celles opérées en classe entière, et stimulées par des contenus culturels, scientifiques attrayants.

# La compétence de diagnostic

- Lors de l'accueil de ces élèves, la **phase de diagnostic est essentielle**. Elle se fonde d'abord sur le bilan des acquis du primaire – informations qu'il convient de collecter dès la fin de l'année scolaire – confrontée à l'évaluation diagnostique conduite les premières semaines de la rentrée, sans se hâter.
- L'équipe éducative doit se doter **d'une compétence diagnostique partagée** la plus précise possible. Elle doit se poser le problème du rapport des élèves au monde de l'école, espace privilégié et souvent exclusif de l'apprentissage du français, et plus largement, de leur exposition à la langue en dehors de celle-ci (télévision, univers familial, internet, etc.) : l'élève est-il capable de communiquer en français à l'oral ? à l'écrit ? à quel niveau de performance ? quelle(s) autre(s) langues connaît-il ? Qu'en est-il des compétences langagières mobilisables dans sa langue maternelle ? Quelle relation entretient-il avec l'école ? Quel est son parcours ? Son degré d'autonomie ?

- On encouragera pour cela la mise en place d'entretiens personnalisés, et on utilisera aussi bien les tests de positionnement linguistique du CASNAV – quel niveau de français oral, écrit a été atteint ? - que le prisme des sept compétences du socle commun – qu'est-ce que l'élève est capable de faire ? On n'oubliera pas non plus l'apport du médecin scolaire, dans la définition du diagnostic.

# Cas « limites »

- Pour des élèves à l'illettrisme très prononcé mais ne manifestant aucune déficience cognitive, on pourrait proposer une prise en charge spécifique de l'enseignement de la lecture/écriture, associée à l'apprentissage de l'oral, au moins dix heures par semaine, en groupe restreint, en dehors du temps ordinaire de la classe.
- On ne saurait cependant extraire totalement ces élèves de la dynamique de travail du groupe/classe auquel ils doivent demeurer associés, à la manière d'élèves de classe d'accueil.